



## ECOLE D'EQUITATION LE CLOS YAKARI,

Isabelle MEYER - N° agrément Jeunesse et Sport : 88 S 896  
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le  
N° 41 88 01088 88 auprès du préfet de région Lorraine

### PROGRAMME PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

#### Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE)

Le centre de formation, le Clos Yakari, est situé en Hautes-Vosges, à 10 kilomètres de Gérardmer. Il est labélisé centre de Tourisme Equestre par la FFE.

La formation, gérée par Isabelle Meyer Chapiron, BEES2 et ATE, a la particularité d'y associer l'éthologie et l'équitation centrée (dispensée à l'Equ'crin d'Olima par Stéphanie André Olivain).

Le centre de formation Le Clos Yakari travaille en lien avec l'école d'équitation de pleine nature Horse Spirit, située sur le même lieu, et gérée par Candice Oggero, BP JEPS.

#### **LE CLOS YAKARI DISPOSE**

**\* d'une salle de cours équipée d'un vidéo projecteur pour la formation théorique.**



Une cuisine et une salle de repos sont mises à disposition des élèves pour la pause de midi (repas tiré du sac).

**\* d'une carrière, d'un terrain d'entraînement en extérieur et d'un manège pour la formation pratique.**



Le centre se situe en lisière de forêt et permet un accès direct aux chemins de randonnée.

**\* d'une cavalerie, composée de 20 équidés, adaptée à l'équitation de pleine nature.**

Les chevaux vivent sur 20 hectares de pâture.



20, les Chappes 88640 GRANGES SUR VOLOGNE-TEL PORT : 06 03 51 79 50

MAIL : isabellemeyer@orange.fr SITE : clos-yakari.com

N° SIRET : 489 364 331 00012 code APE : 927C TVA : FR 42 489 364 331



## ECOLE D'EQUITATION LE CLOS YAKARI,

Isabelle MEYER - N° agrément Jeunesse et Sport : 88 S 896  
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le  
N° 41 88 01088 88 auprès du préfet de région Lorraine

### PRESENTATION

Le diplôme « Accompagnateur Tourisme Équestre » permet :

- De préparer et conduire des promenades et des randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés et entre des étapes connues, en assurant la sécurité et l'agrément des cavaliers,
- un emploi rationnel de la cavalerie et la mise en œuvre de la sécurité des équidés,
- le respect de l'environnement et de la sécurité des tiers.

Ce diplôme ne permet pas d'enseigner l'équitation (donner des cours).

Consultez le référentiel complet du diplôme de l'ATE. (disponible sur le site de la FFE).

### PUBLIC

- o Être bon cavalier, aimer les chevaux et la nature,
- o Avoir des compétences pour animer et encadrer un groupe,
- o Avoir un bon sens relationnel et se montrer patient avec les clients,
- o S'adapter aux différents publics (niveau, âge, envies...),
- o Savoir faire preuve d'autorité pour se faire respecter des chevaux et des randonneurs,
- o Être dynamique et organisé,
- o Prendre des initiatives et être force de proposition,
- o Avoir un bon sens de l'orientation,
- o Aimer le travail en équipe,
- o Être robuste physiquement, savoir être dehors par tous les temps,
- o Être disponible (horaires contraignants) et mobile géographiquement.

### QUALIFICATIONS PREALABLES

Ce diplôme est accessible si :

- vous avez 18 ans minimum,
- vous avez un Galop 6 de cavalier ou un Galop 6 de Pleine Nature,
- vous êtes titulaire du PSC1,
- vous avez réalisé 7 jours de randonnées dont 4 consécutifs en itinérance, attestés par un centre de tourisme équestre ou inscrit sur votre carnet fédéral de randonnées.

### LES DATES – LE NOMBRE D'HEURES

La formation ATE est organisée sur 5 mois, chaque année Clos Yakari.

Elle peut être plus étalée à la demande de l'élève et un ruban pédagogique individualisé peut lui être proposé

Elle comprend 455h au centre de formation et 205h en stage dans un centre de tourisme équestre labellisé par la FFE, soit 660 heures.

Des allègements sont possibles en fonction de vos compétences (voir « positionnement ») et de votre expérience.

Un accompagnement pour une VAE, Validation d'Acquis d'Expérience peut être proposé.

Les dates de formation prévues sont d'octobre à mars et d'avril à septembre

### POSITIONNEMENT / TESTS

La journée de positionnement et de tests a lieu au Clos YAKARI (3 dates sont proposées).

Elle permet de :

- faire connaissance,
- présenter la formation dans ses moindres détails,
- répondre à vos questions,
- passer des tests à cheval pour évaluer le temps de formation nécessaire pour atteindre les objectifs de fin de formation,
- et établir le devis.

---

20, les Chappes 88640 GRANGES SUR VOLOGNE-TEL PORT : 06 03 51 79 50

MAIL : isabellemeyer@orange.fr SITE : clos-yakari.com

N° SIRET : 489 364 331 00012 code APE : 927C TVA : FR 42 489 364 331



## ECOLE D'EQUITATION LE CLOS YAKARI,

Isabelle MEYER - N° agrément Jeunesse et Sport : 88 S 896  
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le  
N° 41 88 01088 88 auprès du préfet de région Lorraine

Les personnes avec handicap, seront conviées aux journées de positionnement et un dossier spécifique sera à remplir par la MDPH.

### LES TESTS ATE

Les tests peuvent se réaliser partout en France, Consultez le calendrier des sessions sur le site SIF FFE. (<https://www.telemat.org/FFE/SIF> => onglet formation puis sélectionner calendrier).

**Les tests ATE Grand Est se font en mars et en septembre à Epinal (88). L'inscription doit se faire 15 jours avant par le biais du centre de formation.**

Une préparation aux tests d'entrée peut se réaliser sur demande.

### CONDITIONS FINANCIERES

**Le coût de la formation est de 5500.00€ HT ou 6600.00€ TTC, hors frais d'inscription aux examens d'entrée et de sortie, d'hébergement et de restauration.**

Nous avons les certifications QUALIHOPI, permettant de faire financer votre formation par le Conseil Régional, Pôle Emploi, Fongecif, OPCA, etc. N'hésitez pas à nous demander plus de renseignements.

### LE CONTENU

Vous serez formé sur le contenu des 4 modules de l'ATE, sur des chevaux d'école qui ont déjà emmené plusieurs sessions de candidats à ce niveau d'examen.

Pratiquant une équitation respectueuse du cheval, nous préférons une monte en licol, parfois mors simple, sans éperons ni artifices.

### PROGRAMME DE FORMATION

Le volume horaire global minimal de la formation est de **455 heures** avant prise en compte des éventuelles adaptations individuelles prescrites à l'issue du positionnement.

La formation est organisée selon les modules de formation et les volumes horaires de base suivants :

#### Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre – 155 h

- Posture, rôle et responsabilité de l'accompagnateur
- Réglementation de l'encadrement des APS
- Fondamentaux de l'accueil et l'information client
- Gestion de la relation client et gestion des réclamations
- Mesure de la satisfaction client et démarche d'amélioration continue
- Caractéristiques des différents publics : enfants, adolescents, adultes, seniors
- Caractéristiques des publics spécifiques : handicap, insertion, sport santé
- Préparation de l'équipement adapté en fonction de l'activité
- Accompagnement des publics dans le premier contact avec l'équidé et transmission des règles d'hygiène et de sécurité
- Vérification du niveau des pratiquants, choix de la cavalerie et du parcours
- Transmission des consignes de sécurité, de circulation et de préservation du milieu naturel
- Transmission des bases techniques de l'équitation d'extérieur pour le confort et la sécurité des cavaliers
- Techniques d'animation et dynamique de groupe en tourisme équestre
- Adaptation de l'activité et des consignes en fonction des caractéristiques des pratiquants et du parcours
- Gestion de la vitesse de déplacement en fonction du niveau des cavaliers et de l'itinéraire préparé,
- Prévention et gestion des situations critiques et anticipation de la communication avec les secours
- Gestion des haltes et des étapes ;
- Assistance en randonnée
- Techniques de matelotage appliquées au tourisme équestre
- Utilisation des différentes cartes topographiques, évaluation des distances, interprétation des signes conventionnels
- Identification et traçage d'un itinéraire adapté, rédaction d'une feuille de route, évaluation des difficultés

20, les Chappes 88640 GRANGES SUR VOLOGNE-TEL PORT : 06 03 51 79 50

MAIL : [isabellemeyer@orange.fr](mailto:isabellemeyer@orange.fr) SITE : [clos-yakari.com](http://clos-yakari.com)

N° SIRET : 489 364 331 00012 code APE : 927C TVA : FR 42 489 364 331



## ECOLE D'EQUITATION LE CLOS YAKARI,

Isabelle MEYER - N° agrément Jeunesse et Sport : 88 S 896  
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le  
N° 41 88 01088 88 auprès du préfet de région Lorraine

- Traçage d'un POR de niveau Club 1
- Utilisation d'une carte, d'une application ou d'un GPS pour s'orienter ou définir sa position
- Aspects culturels, sociaux, économiques patrimonial d'un itinéraire
- Connaissance et préservation de l'environnement : faune, flore, espaces naturels et agricoles
- Prise d'informations et interprétation météorologique

### Module 2 : Techniques équestres du tourisme équestre – 150 h

- Travail à pied de la cavalerie d'extérieur
- Travail sur le plat de la cavalerie d'extérieur
- Travail à l'extérieur et en terrain varié de la cavalerie d'extérieur
- Equipement spécifique de la cavalerie de tourisme équestre
- Critères de choix et évaluation d'un équidé d'extérieur
- Utilisation d'un cheval de main
- Mise en condition physique et psychologique du cheval d'extérieur
- Principes du débouillage, planification et gestion du travail des équidés d'extérieur

### Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80 h

- Critères et gestion du bien-être équin, comportements sociaux
- Connaissance du cheval : appareil locomoteur, respiratoire, circulatoire et digestif
- Alimentation et abreuvement des équidés
- Le pied : anatomie, entretien, soins courants, principales atteintes et accidents,
- Dépannage élémentaire en maréchalerie
- Entretien et soins courants de la cavalerie
- Réglementation sanitaire et mesures de prophylaxie courantes : désinfection, vaccination, vermifugation
- Maladies et accidents des équidés, plantes toxiques et secourisme équin
- Gestion de la pharmacie et des trousseaux de secours humaine, équine et de maréchalerie
- Gestion des prairies et des paddocks
- Réglementation du transport et du convoi des équidés
- Préparation et mise en œuvre du transport d'équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des lieux de pratiques
- Réparations élémentaires et réparations d'urgence en bourrellerie
- Aménagement d'un parcours de PTV de niveau Club 1

### Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70 h

- Organisation d'un établissement équestre et communication au sein de l'équipe
- Connaissance des produits de tourisme équestre
- Programmation des activités
- Méthodologie de projet
- Conception d'un produit de tourisme équestre
- Création, aménagement et inscription au PDIPR d'un itinéraire de proximité
- Fondamentaux de la gestion budgétaire, de la fiscalité et de la rentabilité d'un produit de tourisme équestre
- Promotion et communication des activités
- Acteurs et réglementation du tourisme
- Relation et communication avec les partenaires
- Réglementation et usage des itinéraires et voies de circulation
- Acteurs et environnement institutionnel des activités équestres
- Responsabilité et réglementation en matière d'assurances
- Notions de création d'entreprise

20, les Chappes 88640 GRANGES SUR VOLOGNE-TEL PORT : 06 03 51 79 50

MAIL : isabelle.meyer@orange.fr SITE : clos-yakari.com

N° SIRET : 489 364 331 00012 code APE : 927C TVA : FR 42 489 364 331



## ECOLE D'EQUITATION LE CLOS YAKARI,

Isabelle MEYER - N° agrément Jeunesse et Sport : 88 S 896  
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le  
N° 41 88 01088 88 auprès du préfet de région Lorraine

### STAGE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La formation à la certification professionnelle mentionnée au I-1 comprend un stage de mise en situation professionnelle en entreprise dont le volume horaire minimal est de 45% du volume horaire de formation prescrit lors du positionnement, soit 205 heures avant les éventuels ajustements horaires prescrits lors du positionnement.

Sauf dérogation accordée par le Directeur technique national de la FFE, ce stage se déroule dans un établissement équestre titulaire d'un label « Centre de Tourisme Equestre » ou équivalent délivré par la FFE en cours de validité à la date du début du stage.

Le stage de mise en situation professionnelle en entreprise fait l'objet d'une convention de stage dont la forme, le contenu et les modalités sont conformes à la réglementation en vigueur au jour de sa signature et aux dispositions du présent règlement.

Pendant le stage de mise en situation professionnelle en entreprise, le candidat est sous l'autorité d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage titulaire, depuis au moins 3 ans, d'une certification professionnelle permettant l'enseignement des activités équestres contre rémunération en autonomie de niveau 4 ou supérieur et justifiant d'une expérience professionnelle dans le champ du tourisme équestre

### VALIDATION DE LA FORMATION - EXAMEN FINAL

- Justifier d'une présence assidue en formation et en stage,
- Passage des différentes UC correspondantes aux modules de formations selon la grille d'évaluation réglementaire.

### Taux de réussite du diplôme de l'ATE au Clos Yakari :

Le taux de réussite des personnes effectuant leur formation ATE au Clos YAKARI est de 95 % sur les 5 dernières années.

### REGLEMENT INTERIEUR

Votre entrée en formation vous engage à respecter les termes du règlement intérieur.

### MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION

Listes des matériels (vie quotidienne, équitation, scolaires, examen) en détail dans le dossier d'inscription.

### PROGRAMME DE LA SEMAINE ET JOURNEE TYPE

Les élèves sont accueillis du mardi au samedi.

La semaine hebdomadaire de formation est de 30h en moyenne,

### SEMAINE TYPE EN ORGANISME DE FORMATION

Le planning est susceptible d'être modifié pour favoriser l'organisation générale.

### MODALITES D'INSCRIPTION Compléter le dossier d'inscription ATE

### VOTRE CHEVAL POUR LA FORMATION

Si votre cheval a le potentiel pour participer à votre formation et en fonction des places disponibles, il peut être accueilli en pension au Clos YAKARI : 190 € TTC / mois (tarif 2024)

Sa venue fera l'objet d'un contrat de pension indépendant.

### HEBERGEMENT ET REPAS

Possibilité d'hébergement sur place en gîte avec 4 chambres.

Renseignement auprès de M. Frédéric Meyer : 06 80 98 76 80

Les stagiaires doivent apporter leur repas. Une salle est à disposition avec micro-ondes + machine à café.

### ACCUEIL ELEVES en situation de Handicap, moteur, mental ou social

20, les Chappes 88640 GRANGES SUR VOLOGNE-TEL PORT : 06 03 51 79 50

MAIL : isabelle.meyer@orange.fr SITE : clos-yakari.com

N° SIRET : 489 364 331 00012 code APE : 927C TVA : FR 42 489 364 331